Détail de votre facture de upc cablecom

1. Le «montant non réglé du mois précédent» figure toujours sur la dernière facture reçue

Si l'intitulé «montant non réglé du mois précédent» figure sur votre facture, vous n'avez alors pas besoin de rechercher spécifiquement l'ancienne facture. Vous payez en toute simplicité l'ensemble des montants encore dus avec la dernière facture reçue car le «montant total» représente le «montant de facturation du mois en cours» ainsi que, le cas échéant, le «montant non réglé du mois précédent» (voir également Point 3). Pour cela, veuillez toujours lire les notes d'information correspondantes.

2. Facture mensuelle – sauf pour les montants inférieurs à 50 francs

Si le montant total de vos coûts mensuels est inférieur à CHF 50.–, nous n'envoyons aucune facture afin de préserver l'environnement. Vous recevez votre facture dès que le montant dépassera CHF 50.– ou au plus tard au bout de quatre mois. La période de facturation correspond alors, selon le cas, à une période de deux à quatre mois (exemple: «période de facturation du 1er mars au 31 mai.»). Cette période est toujours indiquée à la rubrique «Aperçu des coûts» à partir de la page 2.

3. Un seul bulletin de versement pour tous les cas

Le montant figurant sur le bulletin de versement correspond toujours au «montant total»; celui-ci se compose du «montant de facturation du mois en cours» et – le cas échéant – du «montant non réglé du mois précédent» (voir également Point 1). Dès lors qu'un «montant non réglé du mois précédent» apparaît sur la facture, un bulletin de versement vierge est également joint pour le cas où l'envoi de la facture et votre paiement se seraient croisés. Ce bulletin est joint en dernière page.

Détails d'utilisation
Factures détaillées des communications téléphoniques et commandes de films

Aperçu des coûts
Tous les coûts d'abonnement classés par produit (Téléphonie, TV et Internet)

Récapitulatif de la facture
Tous les coûts et crédits en un coup d'œil

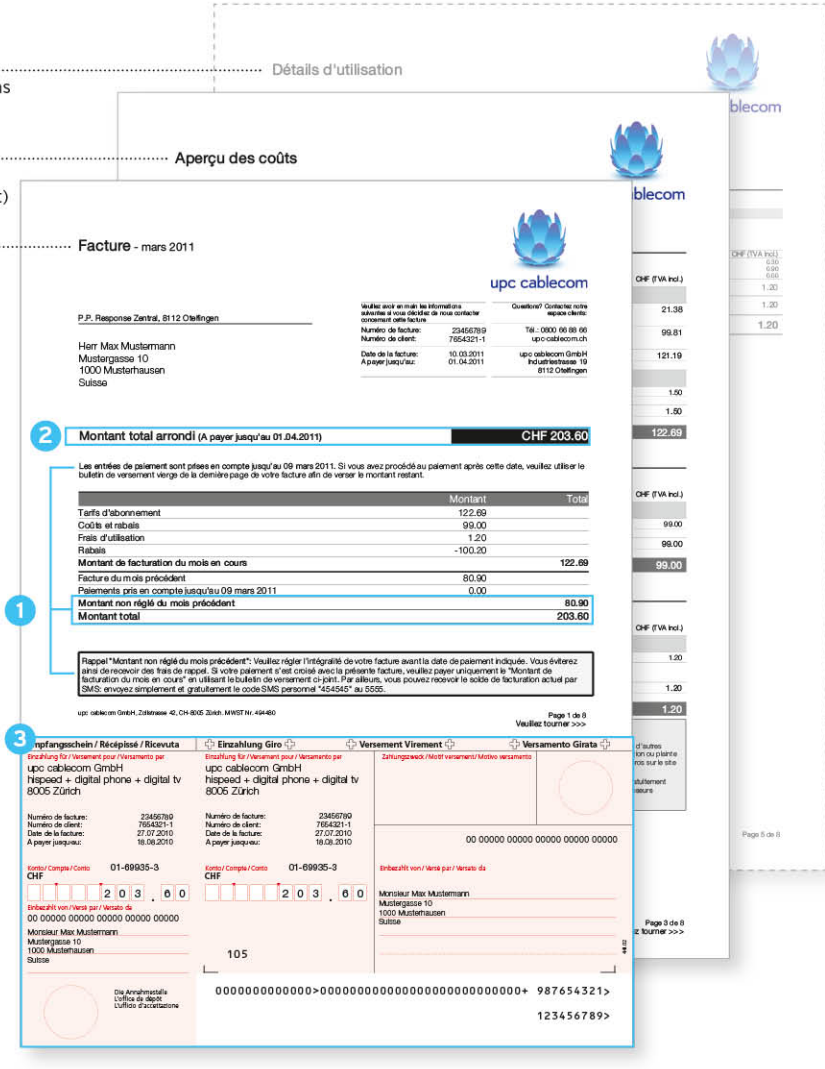

Vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur votre facture de upc cablecom sur le site Internet **upc-cablecom.ch/facture**